

GRANDE-BRETAGNE – Autorisation des bébés-médicaments

Par Christophe NOISETTE

Publié le 21/07/2004

Le 21 juillet 2004, l'autorité pour la fertilité et l'embryologie humaines a décidé d'étendre les règles applicables aux tests sur les embryons afin de donner la possibilité aux familles d'avoir un enfant pouvant guérir un frère ou une sœur gravement malade (bébé-médicament). La même technologie vient d'être autorisée en France (Loi de bioéthique révisée en 2004).

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/grande-bretagne-autorisation-des-bebes-medicaments/